

REPRÉSENTATION PARLEMENTAIRE.

63.—Recettes et dépenses faites au Canada par des compagnies étrangères d'assurances, autres que vie et incendie, 1911.

Compagnies.	RECETTES (ESPÈCES)			DÉPENSES (ESPÈCES)			Excédent des recettes sur les dépenses.
	Primes.	Intérêt et dividendes sur les actions.	Recettes totales (espèces)	Payé pour pertes.	Frais généraux.	Dépenses totales.	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
American & Foreign Marine	17,301	Aucune	17,301	Aucune	3,864	3,864	13,437
American Surety.....	19,504	4,900	24,404	402	11,255	11,657	12,747
British & Foreign Marine..	1,294	4,680	5,974	130	258	388	5,586
Fidelity Casualty Co.....	159,729	4,780	164,509	55,252	80,252	135,504	29,005
International Casualty.....	10,268	Aucune.	10,268	480	3,957	4,437	5,831
International Fidelity.....	6,400	Aucune.	6,400	1,713	340	2,053	4,347
Lloyds Plate Glass.....	166,833	4,626	171,459	32,173	121,485	153,658	17,801
London Guarantee and Accident.....	376,557	8,780	385,337	116,961	165,976	282,937	102,400
Marine Insurance Co.....	67,174	Aucune.	67,174	17,452	15,345	32,797	34,377
Maryland Casualty.....	416,781	11,331	428,112	156,017	135,049	291,066	137,046
National Provincial Plate Glass.....	7,015	Aucune.	7,015	3,458	3,862	7,320	-305
National Surety.....	22,736	2,431	25,167	3,178	5,542	8,720	16,447
New York Plate Glass.....	19,165	1,266	20,431	9,093	7,344	16,437	3,994
Ocean Accident & Guarantee.....	564,059	942	565,001	196,856	200,835	397,691	167,310
Ocean Marine.....	8,911	Aucune.	8,911	11	1,123	1,134	7,777
Railway Passengers.....	123,526	Aucune.	123,526	42,246	55,587	97,833	25,693
United States Fidelity.....	140,023	7,800	147,823	34,500	60,770	95,270	52,553
Total.....	2,127,276	51,536	2,178,812	669,922	872,844	1,542,766	636,046

VIII.—Administration.

Représentation parlementaire.—Le parlement du Dominion du Canada comprend le Sénat, de 87 membres, et la Chambre des Communes, de 221 membres; les sénateurs sont nommés à vie par le Gouverneur Général, et les membres de la Chambre des Communes sont élus par le peuple. La limite de la durée de chaque parlement est de cinq ans. Une loi de redistribution passée après chaque recensement, fixe de nouveau le nombre des représentants dans la Chambre des Communes, conformément aux règlements contenus dans la section 51 du 'British North America Act, 1867,' du Parlement Impérial (30-31 Vict., c. 3). Ces règlements stipulent que la province de Québec aura toujours le nombre fixe de 65 représentants, et que le nombre de députés assigné à chacune des autres provinces sera au chiffre de la population de la dite province (fixé par le recensement) ce que le chiffre 65 est à celui de la population de la province de Québec.

Les quatre premières provinces du Dominion furent Ontario, Québec, la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick auxquelles on accorda une représentation parlementaire conforme à l'article 37 de l'Acte de l'Amérique du Nord, 1867. Par Ordres Impériaux en Conseil, les provinces de la Colombie-Britannique et de l'Île du Prince-Edouard furent admises à faire partie du Dominion, la première le